

Economie)))



SRDEII
2022-2028

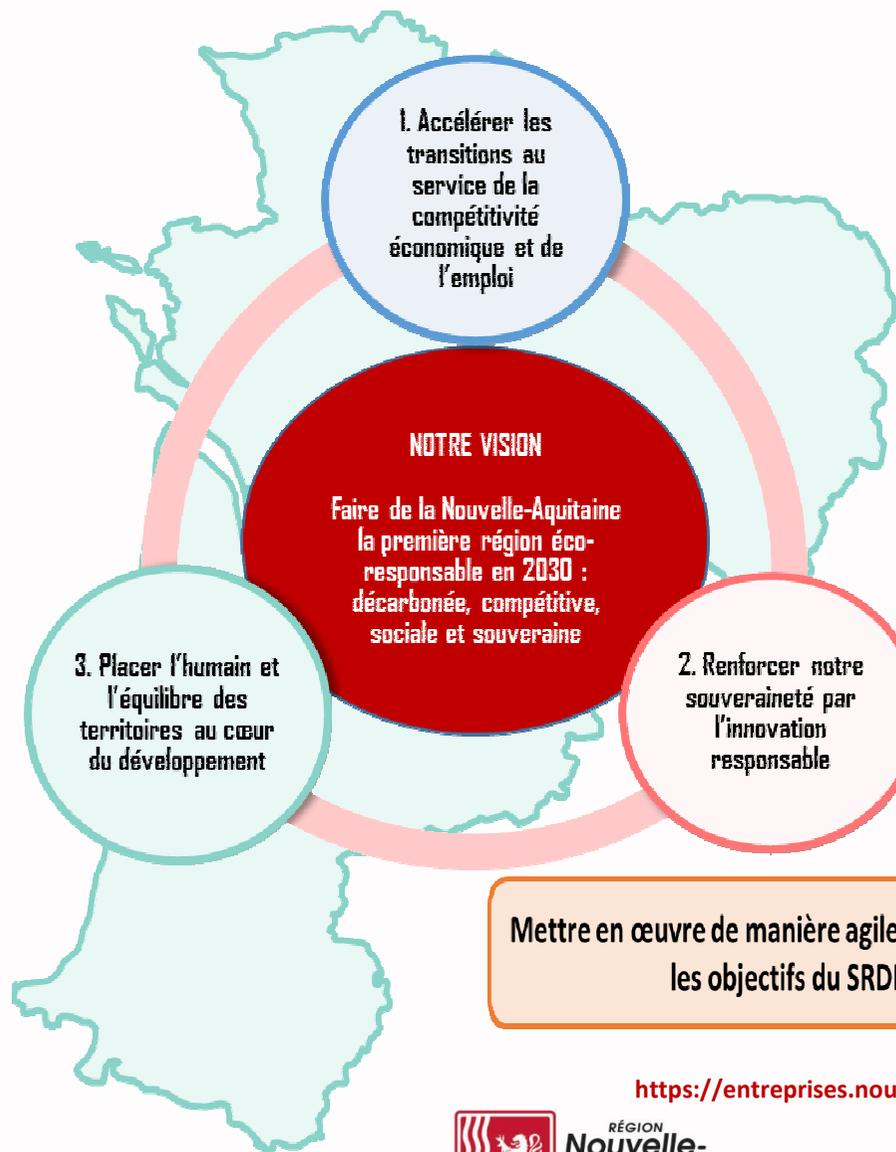
**La politique de l'Economie Territoriale
au service des Très Petites Entreprises (TPE)
et des territoires**

SRDEII 2022-2028



Principes directeurs

- Stratégie industrielle régionale, compétitivité et innovation
- Economie et Emploi du quotidien
- Action différenciée suivant les territoires et les typologies d'entreprises
- Coopération



Mettre en œuvre de manière agile et performante les objectifs du SRDEII

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/>





L'Economie Territoriale en quelques chiffres...

SRDEII
2022-2028

**Toute entreprise de commerce, de services ou d'artisanat
< 10 équivalents temps plein (ETP)
ET
dont le CA ou le bilan annuel < 2 M€**

- ✓ 95 % des entreprises en Nouvelle-Aquitaine sont des TPE
- ✓ 83 864 entreprises créées en 2021 (5^{ème} Région) Source INSEE au 14/03/2023
- ✓ 66 % des entreprises aidées sont implantées dans des communes < 5000 hab.
- ✓ 36 % des entreprises aidées sont issues du commerce et des services de proximité

Zoom sur les principaux programmes d'accompagnement

Entreprendre

Partenaires : 1 groupement par département
105 structures expertes : CMA, CCI, Initiative,
France Active, ADIE, BGE, ...

Programme :

2 000 Réunions Information Collective
89 000 Accompagnements du montage au
financement du projet
9 500 Suivis jeunes dirigeants sur 3 ans

Transformation numérique

Partenaires : Consulaires

Programme « 7 défis numériques »

800 diagnostics + 3 défis au choix

Débuter en ligne / Améliorer ma visibilité /
Vendre en ligne / Fidéliser mes clients / Gérer
avec le numérique / Cybersécurité / Sobriété

Transmission

Partenaires : Consulaires

Programme « Objectif Transmission »

600 parcours de 21 h en moyenne
Entretien – Diagnostic – Evaluation financière –
promotion de l'offre

Développement

Partenaires : Consulaires

Programme

Actions collectives : silver économie, artisans
gourmands, ...
Accompagnement individuel : diagnostic global,
stratégies de développement, transition, ...

Innovation

Partenaires : CMA et Transtech

Programme : accompagnement des projets
innovants des TPE et des inventions, de l'idée au
projet





Les dispositifs d'aides individuelles

Cible : Entreprises du quotidien, de l'artisanat, de la petite industrie

COMMERCE ET SERVICES DU QUOTIDIEN

ENTREPRISES EN TRANSITION
(énergétique, numérique...)
TRANSMISSION-REPRISE

ENTREPRISES INNOVANTES OU A FORT POTENTIEL

Prêts d'honneur, garanties
Subventions



RÉGION Nouvelle-Aquitaine **10,8 M€/an**



UNION EUROPÉENNE
European Union

Accompagner l'économie du quotidien

Maintien du dernier multiservice

Cible : multi-services * (épicerie, café-tabac, journaux, restaurant, boulangerie...), implantés dans une commune ne disposant plus de commerces ou de services

**Une activité principale qui s'accompagne de services annexes*

Aide à l'investissement (mobilier, logiciel, outil de production, aménagement véhicule de tournée...)

Taux **maximal** de 50 %,
Aide plafonnée à 15 000 €
Plancher de la dépense = 4000 €

Tous les territoires sont éligibles

Revitalisation ou maintien du dynamisme des centre-bourgs

Cible : commerces et service du quotidien (liste prédéfinie des activités éligibles annexée au RI)
activité sédentaire

Aide à l'investissement (équipement matériel et/ou immatériel pour l'exercice de l'activité ou pour accompagner les transitions de l'entreprise)

Taux **maximal** de 50 % max

Aide plafonnée à 15 000 €

Plancher de la dépense = 8 000 €

Critère de modulation du taux : vulnérabilité de la commune (niveau d'équipements et de services rendus à la population base INSEE)

Territoires éligibles :

Territoires ruraux ou communes en revitalisation ou QPV

Accompagner l'économie du quotidien

Les activités éligibles à l'aide aux commerces et services du quotidien :

- **Les commerces de produits alimentaires** : alimentation générale, supérettes, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, fruits et légumes, fromagerie.
- **Les commerces de produits non alimentaires** : quincaillerie, librairie, habillement, chaussures, mercerie, fleuriste, jardinerie, horlogerie, bijouterie, électro-ménager, meuble, tabac-presse, parfumerie, produits de beauté, artisanat d'art.
- **Les commerces de service** : salon de coiffure, institut de beauté, entretien et réparation (automobile, cycle et motorcycle, biens personnels ou domestiques), cordonnerie-serrurerie, restaurants, débits de boissons, salon de toilettage, blanchisserie, magasin d'optique.

Accélérer les transitions des TPE

Accompagner les transitions

Cible: Tous secteurs (hors hôtellerie, camping et gîtes)

Aide à l'investissement
Projets permettant à l'entreprise d'engager ses transitions, notamment RSE
Favoriser les économies d'énergie, les circuits courts, l'approvisionnement en local...

Taux **maximal** de 35 %,
aide plafonnée à 50 000 €
Seuil de la dépense = 10 000 €

Conseil stratégique dans les transitions

Cible: Tous secteurs (hors hôtellerie, camping et gîtes)

Aide au conseil
Recourir à une expertise afin de préparer la réalisation de projets complexes permettant de passer des transitions dans l'entreprise (RSE)

Taux **maximal** de 50 %,
aide plafonnée à 8 000 €
Seuil de la dépense = 2 000 €

Tous les territoires sont éligibles



Accélérer les transitions des TPE

Transformation numérique

Cible: TPE artisanales et de production (hors hôtellerie)

Aide à l'investissement
dans le cadre d'un projet de refonte global et stratégique, tenant compte des enjeux de sobriété et de sécurité numérique.

Taux **maximal** de 50 %,
aide plafonnée à 50 000 €,
Seuil de la dépense = 10 000 €

Reprise

Cible: Tous secteurs (hors hôtellerie, camping et gîtes)

Aide à l'investissement
Faire de la reprise une opportunité de modernisation et de transformation de l'entreprise

Taux **maximal** de 35 %,
aide plafonnée à 50 000 €,
Seuil de la dépense = 10 000 €

Aide aux projets collectifs Savoir-faire d'excellence

Cible: Entreprises structurées en collectif relevant de la filière CLTM

Aide à l'investissement
Mutualisation d'investissements pour des collectifs de TPE relevant de la filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art

Taux **maximal** de 50 %,
aide plafonnée à 70 000 €
Seuil de la dépense = 10 000 €

Tous les territoires sont éligibles



Soutenir les projets à fort potentiel

TPE à fort potentiel

Cible: Entreprise artisanale ou de production (hors hôtellerie), employeuse (minimum 2 salariés, hors dirigeant)

Aide à l'investissement

Aider les TPE à passer un cap stratégique, favoriser la croissance externe et la structuration

Taux **maximal** de 35 %
aide plafonnée à 100 000 €,
Seuil de la dépense = 80 000 €

Export

Cible : Tous les secteurs
Prioritairement TPE primo-exportatrice

Faciliter le déploiement stratégique international de l'entreprise (exemples : recours à des prestations externes, embauche de VIE, recours à l'externalisation d'une force commerciale à l'étranger...)

Taux **maximal** de 50 % max,
aide moyenne de 20 000 € pour les TPE

Tous les territoires sont éligibles



Soutenir l'innovation des TPE

Recherche et Développement

Cible : tous les secteurs

Aide à la recherche et développement
Etudes de faisabilité, projet de développement expérimental, innovation de procédé et d'organisation, innovation servicielle

Taux **maximal** de 50 %,
aide plafonnée à 80 000 €

Innovation

Cible : Tous les secteurs

Prestation Tremplin Innovation
Recourir à une aide au conseil en matière d'innovation

Taux **maximal** de 70 %,
aide plafonnée à 11 200 €
Via la Plateforme BPI

Tous les territoires sont éligibles



Evènements



Les grands évènements de l'année

En mars/avril

OSEZ ENTREPRENDRE EN NOUVELLE-AQUITAINE !
Participez à la QUINZAINE DE LA CREATION

du 27 mars au 07 avril

15 jours pour vous aider à tout savoir,
tout comprendre sur la création de votre entreprise

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

En novembre

Entreprises

Novembre Le Mois de
la TRANSMISSION-REPRISE en Nouvelle-Aquitaine

toutes les actions et les
manifestations régionales sur moisdelatransmission.fr

Vos contacts en Dordogne pour les aides aux TPE

Marie-Christine DESCHAMPS

Chargée de mission

marie-christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr

☎ 06 13 73 60 47

Anne MOUNIER

Instructrice - Gestionnaire

anne.mounier@nouvelle-aquitaine.fr

☎ 05 55 45 17 37

Mais aussi ...

Retrouvez toutes les fiches de présentation détaillées en ligne :
<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>



**Vos contacts en Dordogne pour les aides aux PME et ETI
relevant de la Performance industrielle**

Frédérique DECOSSE

Dispositif d'aide à l'innovation

☎ 06 24 29 67 15

frederique.decosse@nouvelle-aquitaine.fr

Annick SIMAUNAUD

Dispositif d'aide à l'innovation durable par le design

☎ 06 27 57 29 16

annick.simaunaud@nouvelle-aquitaine.fr

Estelle WILLAUME

Dispositifs Conseil, Investissements, Recrutements, Transformation
numérique et cybersécurité, Développement international

☎ 07 76 22 60 27

estelle.willaume@nouvelle-aquitaine.fr



**Vos contacts en Dordogne pour les aides aux PME et ETI
relevant de l'industrie agroalimentaire**

Virginie PHILIPS

Chargée de mission

☎ 06 29 87 18 39

virginie.philips@nouvelle-aquitaine.fr

Karine LAHITTETE

Chargée de mission

☎ 06 22 90 00 42

carine.lahittete@nouvelle-aquitaine.fr

